

Grenoble, le 25 septembre 2008

Les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques  
régionaux de Lettres  
à  
Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres des  
établissements d'enseignement général publics et privés  
de l'académie de Grenoble

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Rectorat**

Collège des  
inspecteurs d'académie,  
inspecteurs  
pédagogiques  
régionaux  
(C.I.P.R)

Groupe  
des Lettres

Réf N° 2008-73

Affaire suivie par  
Mireille Laurent

Téléphone  
04 76 74 70 62  
Télécopie  
04 76 74 70 55  
Mél :  
Mireille.laurent  
@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim  
BP 1065 - 38021  
Grenoble cedex

**Objet** : Lettre de rentrée 2008-2009  
**Référence** : Discipline Lettres

Chères collègues, chers collègues,

L'année scolaire est bien engagée maintenant. Nous souhaitons la bienvenue à tous les collègues nouveaux dans l'académie et aux collègues débutants qui entrent dans le métier.

Nous tenons tout d'abord à remercier chacun d'entre vous pour son investissement professionnel dont les fruits se sont une nouvelle fois concrétisés dans les très bons résultats de l'académie de Grenoble (toujours en tête en ce qui concerne le baccalauréat général, et au-dessus de la moyenne nationale pour tous les autres examens). Soyez-en vivement félicités.

L'équipe d'inspection de Lettres de l'Académie de Grenoble connaît quelques modifications. A notre collègue Catherine LACHNITT, qui a rejoint l'académie de Lyon, succède Simone LOPEZ, qui vient de Lille. Trois chargés de mission d'aide à l'inspection complètent l'équipe : Daniel BACHELET, professeur agrégé au collège Les Pierres Plantes à Montalieu-Vercieu, Gaétan GRATET, professeur agrégé au Lycée Aristide Bergès ; Philippe OLIVIER, professeur agrégé au collège Louis Mauberret à La Mure, déchargé à temps complet, a la responsabilité de quelques bassins ; il reste l'Interlocuteur Académique pour les Technologies de l'information et de la communication (IANTE).

Le site académique Lettres (<http://www.ac-grenoble.fr/lettres/>) est administré par Jacques Bazin, professeur au collège Perrier de la Bathie à Ugine.

Les autres chargés de mission nous aident dans les dossiers importants de l'académie :

- **Les Programmes Personnalisés de Réussite Educative**

Hélène SAVIN (Professeur au collège Moucherotte, de Claix) pour Grenoble et Isère  
Claude LE MANCHEC (Professeur au collège de Montmélian Pierre et Marie Curie) pour Savoie et Haute Savoie  
Anne FRAIMBAULT (Professeur au collège Camille Vernet, Valence) pour Drôme et Ardèche

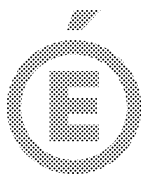
- **Les enseignements de Français Langue Seconde**

Marie-Louise FUCHS, professeur au collège Edmond Rostand (73 - La Ravoire) pour le nord de l'académie  
Martine PICARD, professeur au collège des deux Vallées (Le Cheylard -Ardèche) pour le sud de l'académie

- **Histoire des arts**

Serge Vincent, professeur au lycée Baudelaire (Cran Gevrier)  
Catherine Moniez, professeur au collège Jean Macé (Portes-les-Valence)

## I - Organisation générale



2/9

### a) Vos inspecteurs de référence (par bassin, du sud au nord)

Drôme Ardèche provençales : Michel Gomez ([michel.gomez@ac-grenoble.fr](mailto:michel.gomez@ac-grenoble.fr))  
Ardèche méridionale : Michel Gomez  
Valentinois : Michel Gomez – Guy Cherqui (pour Camille Vernet) ([guy.cherqui@ac-grenoble.fr](mailto:guy.cherqui@ac-grenoble.fr))  
Drôme-Ardèche Nord : Simone Lopez ([simone.lopez@ac-grenoble.fr](mailto:simone.lopez@ac-grenoble.fr)), Philippe Olivier  
Romans Bourg de Péage : Guy Cherqui - Philippe Olivier  
Isère nord, centre : Simone Lopez  
Isère rhodanienne : Simone Lopez, Philippe Olivier ([philippe.olivier@ac-grenoble.fr](mailto:philippe.olivier@ac-grenoble.fr))  
Alpes Isère : Simone Lopez  
Agglomération grenobloise : tous  
Grésivaudan : Mireille Laurent ([mireille.laurent@ac-grenoble.fr](mailto:mireille.laurent@ac-grenoble.fr))  
Chambéry : Guy Cherqui  
Albertville : Mireille Laurent  
Maurienne : Yaël Briswalter ([yael.briswalter@ac-grenoble.fr](mailto:yael.briswalter@ac-grenoble.fr))  
Thonon : Guy Cherqui  
Annecy : Mireille Laurent  
Annemasse : Guy Cherqui  
Cluses : Yaël Briswalter

**Nous vous rappelons que les courriers destinés à l'inspection peuvent nous être envoyés directement.**

### b) enseignements spécifiques :

**Lettres classiques** : Guy Cherqui – Mireille Laurent  
**Cinéma-audiovisuel** : Michel Gomez  
**Théâtre-expression dramatique** : Guy Cherqui  
**ENAF-FLS** : Guy Cherqui (responsable du CASNAV)

### c) listes de diffusion-discussion

Deux listes (en ligne) ont été ouvertes au printemps 2005 pour les professeurs de Lettres, une liste **Lettres** et une liste **Lettres classiques**. Elles permettent :

- la diffusion immédiate d'informations intéressant l'académie à tous les abonnés à la liste.
- l'échange d'informations et de ressources entre tous les abonnés
- l'émergence d'un travail « collaboratif »

Leur principe (pour ceux qui ne connaîtraient pas ce dispositif)

- Vous êtes abonné : vous écrivez à la liste (qui a une adresse mail spécifique) et tous les abonnés reçoivent le courrier.
- Vous n'êtes pas abonné : vous écrivez à la liste et le message est « modéré » par un modérateur qui décide de sa diffusion ou non sur la liste.

#### Attention

1) Les courriers privés et spécifiques pour l'inspection doivent continuer à être envoyés soit par lettre, soit aux adresses électroniques personnelles des inspecteurs.  
2) Si vous désirez répondre de manière privée et directement au message d'un abonné arrivé par l'intermédiaire de la liste, veillez à ne pas cliquer simplement sur le bouton « répondre » de votre gestionnaire de mails car vous enverriez votre réponse par erreur à la liste et donc à tous les abonnés. Il faut dans ce cas – si vous ne désirez pas que votre message soit lu par tous les abonnés- envoyer le message à l'adresse électronique personnelle de celui à qui vous désirez répondre.

Les adresses mail : [lettres@listes.ac-grenoble.fr](mailto:lettres@listes.ac-grenoble.fr)  
[letclass@listes.ac-grenoble.fr](mailto:letclass@listes.ac-grenoble.fr)

#### Comment s'abonner ?

##### **\*par internet (recommandé) :**

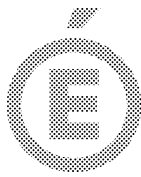
Rendez-vous sur les pages

<http://listes.ac-grenoble.fr/www/info/letclass>  
<http://listes.ac-grenoble.fr/www/info/lettres>

Cliquez « abonnement » et inscrivez votre adresse mail

##### **\*par mail**

Envoyez un mail à [guy.cherqui@ac-grenoble.fr](mailto:guy.cherqui@ac-grenoble.fr) indiquant adresse mail, établissement et discipline enseignée (Lettres modernes ou classiques, Lettres-anglais, lettres-histoire etc....)



## De la nécessité d'utiliser l'adresse professionnelle

La récente circulaire envoyée par monsieur le Recteur invite les enseignants à utiliser l'adresse académique. Chaque enseignant dispose en effet d'une boîte professionnelle, qui sera à terme le canal utilisé pour la correspondance entre les professeurs et l'institution. Aussi les corps d'inspection diffuseront-ils les informations par cette voie. Par ailleurs il va sans dire qu'il est souvent bien plus commode d'identifier son correspondant immédiatement ([nom.prénom@ac-grenoble.fr](mailto:nom.prénom@ac-grenoble.fr)) : ainsi la correspondance entre enseignants, formateurs et inspecteurs s'en trouvera-t-elle largement simplifiée.

### d ) Formation continue 2008-2009

3/9

Si l'un des stages proposés au Plan Académique de Formation vous intéresse, vous avez dû vous inscrire par voie informatique avant le 12 septembre 2008. Comme l'an passé, vous recevrez en temps utile un numéro d'inscription et un mot de passe personnels pour accéder aux documents (en ligne et téléchargeables) préparatoires à votre stage.

Pour accompagner le changement des programmes au collège, des Journées de l'Inspection (**Jdl**) auront lieu cette année ; vous pourrez vous y inscrire fin septembre, via votre chef d'établissement (un enseignant par établissement).

Outre les formations individuelles prévues dans les pages Lettres, des formations vous ont été offertes dans les pages « Action culturelle », « Education à l'image », ou « Interdisciplinarité ». Nous vous conseillons également d'être attentifs à l'offre de formation du CRDP.

Enfin, une équipe d'établissement (ou un regroupement d'équipes dans un bassin) peut toujours demander une formation spécifique (par exemple sur les PPRE) via le chef d'établissement (inscription possible jusqu'au **14 octobre**).

Votre interlocuteur à l'inspection des Lettres pour toutes les questions concernant la formation continue reste Michel GOMEZ ([michel.gomez@ac-grenoble.fr](mailto:michel.gomez@ac-grenoble.fr))

### e ) Les certifications complémentaires

Il est possible (cf **BO n°39 du 28 octobre 2004**) pour les professeurs titulaires ou stagiaires de donner à leur CAPES ou à leur Agrégation une valence complémentaire dans les domaines suivants :

- Arts : options Théâtre/Danse/Cinéma et Audiovisuel/Histoire de l'Art
- Français Langue Seconde
- Enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique (pour les sections européennes)

La certification est une épreuve orale organisée annuellement dans l'académie, prenant appui sur un dossier préalable, que le professeur présente devant un jury composé d'inspecteurs, d'universitaires, d'enseignants spécialisés. Les inscriptions ont lieu en mars de l'année en cours pour des épreuves prévues en juin ou septembre- octobre.

Il sera évidemment tenu le plus grand compte de ces certifications lors de mutations sur postes spécifiques (essentiellement option arts : histoire de l'art, cinéma audiovisuel, théâtre-expression dramatique, option Français Langue Seconde second degré).

Nous attirons plus particulièrement l'attention des TZR (titulaires sur zone de remplacement) sur l'importance de ce dispositif afin qu'ils puissent intervenir dans ces domaines spécifiques.

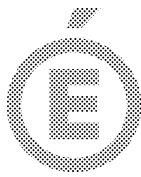
### f) L'accueil des nouveaux collègues dans les établissements

Nous recommandons aux équipes disciplinaires d'accueillir de manière attentive ces collègues (notamment les **TZR, contractuel(le)s** ou **vacataires**) : il s'agit de les intégrer très vite dans l'équipe, de les informer, de les guider dans leurs premiers pas.

Pour les « **entrants dans le métier** », (appelés en langage maison T1 ou T2), un suivi leur est assuré dans le plan de formation ; il est indispensable que ces jeunes collègues participent activement au dispositif d'accompagnement qui leur est destiné.

Titulaires première année (T1) : l'accompagnement est centré sur la vie de l'établissement et sur le métier. Un référent métier est désigné pour eux dans l'établissement.

Titulaires deuxième année (T2) : l'accompagnement est centré sur la discipline.



### Important

Nous rappelons aux TZR qu'ils peuvent être affectés à titre exceptionnel en Lycée Professionnel, dans l'intérêt du service. Une formation est actuellement dispensée pour les collègues qui interviennent en LP cette année et un accompagnement local leur est assuré. Trois stages devraient en outre être proposés cette année aux TZR : au choix, une formation complémentaire en latin, FLS, Histoire-géographie en LP ; il sera ainsi plus facile de concilier les besoins des établissements et le souhait des collègues de limiter leurs déplacements. Ces stages seront ouverts, dans la mesure des possibilités, aux contractuel(le)s ou vacataires.

### g ) Les Enfants Nouvellement Arrivés en France (ENAF)

4/9

Une attention toute particulière leur est portée dans l'académie. Les collègues qui ont dans leur classe des enfants non francophones doivent systématiquement mettre en place un accompagnement. Des moyens spécifiques sont dévolus à ces élèves dans les inspections académiques. **Il est indispensable de signaler immédiatement à l'inspection académique toute arrivée d'enfant non francophone. Par ailleurs les CDI doivent disposer du « kit » d'urgence décrit dans le site du CASNAV.**

Ce site internet fort bien fait (**Sitena**) a pour adresse : <http://www.ac-grenoble.fr/casnav> ; il permet aux chefs d'établissement, aux professeurs, aux élèves, de trouver toutes les informations nécessaires à l'accueil digne de ces enfants. Il est impératif en tout cas de ne pas les laisser isolés en fond de classe et de les impliquer dès leur arrivée dans les activités possibles de la classe.

Une certification (le DELF, diplôme d'études en langue française) a été mise en place pour la première fois dans l'académie en 2007- 2008, et le sera de nouveau en 2008-2009.

Pour vos questions particulières, contactez le CASNAV de l'académie de Grenoble : [ce.casnav@ac-grenoble.fr](mailto:ce.casnav@ac-grenoble.fr) dont le responsable est Guy Cherqui et le coordonnateur Fabrice Peutot [fabrice.peutot@ac-grenoble.fr](mailto:fabrice.peutot@ac-grenoble.fr).

## II – Le collège

Nous aimerions attirer votre attention sur les nouveaux programmes et les nouveaux dispositifs mis en place à la rentrée ou prévus pour la rentrée prochaine et sur nos priorités. Les textes officiels sont accessibles sur le site Lettres : <http://www.ac-grenoble.fr/lettres>

### 1 Les nouveaux programmes de collège

Ils ont été publiés dans le *Bulletin officiel* spécial n°6 du 28 août 2008. Ils entreront en vigueur à partir de la rentrée 2009 pour la classe de sixième. Nous tenons à vous remercier pour vos réponses à la consultation nationale de mai dernier. Une synthèse académique — envoyée en juin au ministère — est disponible sur le site Lettres: <http://www.ac-grenoble.fr/lettres/>.

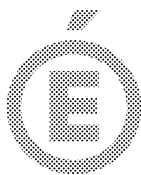
### Les points importants

\* Deux principes sont réaffirmés en préambule : le principe de **la liberté pédagogique des enseignants**, dans le respect des programmes, et celui de **l'organisation du projet pédagogique annuel en séquences décloisonnées**.

\* Le travail sur la langue : les préconisations ministérielles soulignent la nécessité de recentrer les enseignements sur les « fondamentaux », tant à l'école élémentaire qu'au collège. Ainsi se trouve réaffirmée l'importance des « leçons de grammaire ». Ces leçons doivent être liées constamment à la lecture et à la production écrite. Il n'y a pas d'apprentissage pertinent de la langue, de toute langue, sans mise en œuvre à l'écrit comme à l'oral, sans mise en pratique dans les exercices d'écriture et de lecture, seuls moyens de vérifier les acquis. L'apprentissage de la grammaire, quand il n'est lié à la pratique de la langue, demeure improductif. Il faut veiller à intégrer le cours de langue dans une progression qui ne sera ni celle du manuel, ni celle de la grammaire, mais celle d'un projet pédagogique construit à partir de l'observation des élèves. Nous vous invitons donc une fois encore à réfléchir en équipe disciplinaire et interdisciplinaire sur ces problèmes, de manière à considérer la maîtrise de la langue comme un enjeu à partager par tous.

\* Le collège vise à construire une culture commune et partagée par l'ensemble des élèves en fin de scolarité obligatoire. C'est la raison pour laquelle les nouveaux programmes insistent sur la nécessité de faire découvrir notre patrimoine littéraire et les grands textes fondateurs, dès la classe de sixième. Ils proposent, **à titre indicatif**, des titres d'œuvres. Les professeurs auront à cœur de construire (ensemble si possible) une progression- découverte de la littérature, et bien entendu de faire de la lecture un plaisir partagé, en proposant des lectures personnelles (lectures cursives) les plus ouvertes et les mieux adaptées aux élèves

## 2 Les dispositifs



5/9

### \* L'accompagnement éducatif (cf. circulaire de rentrée N°15 du 10 avril 2008)

L'expérience conduite l'an dernier dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire est généralisée pour la présente année scolaire à l'ensemble des collèges ; les établissements disposeront de moyens (2h / jour) pour mettre en place

- une aide aux devoirs
- des activités sportives
- des activités relevant du volet artistique et culturel

Chaque établissement proposera, dans le cadre de son autonomie, un projet spécifique, élaboré au sein du Conseil Pédagogique, mais il convient d'emblée que les professeurs, et notamment les professeurs de Lettres, s'engagent dans ce dispositif, en encadrant les personnels d'assistance chargés de l'animation de ces groupes.

### \* Histoire des arts

Les nouveaux programmes insistent également sur la nécessité de consacrer dans l'enseignement des lettres une part importante à l'histoire des arts, pour chaque niveau. Ce n'est pas vraiment pour nous une nouveauté puisque les professeurs de lettres ont toujours invité leurs élèves à replacer les œuvres dans leur contexte artistique et culturel.

En revanche, il va vous être demandé, pour la rentrée 2009, d'élaborer, dans votre établissement, en concertation avec les collègues des autres disciplines, un plan de formation à l'Histoire des Arts. Nous aurons l'occasion de vous en reparler au cours des Journées de l'Inspection.

## 3 Nos priorités

\* Le **Socle commun de connaissances et de compétences** (publié au BO n°29 du 20 juillet 2006) a fait l'objet d'une expérimentation l'année dernière dans quelques établissements de la circonscription de Chambéry 1.

Le socle, de manière assez classique, réaffirme que l'Ecole doit conduire à la maîtrise de la langue, et permettre la constitution d'une formation scientifique et d'une culture humaniste ; mais il généralise également des approches transversales, comme « les compétences sociales et civiques » ou « L'autonomie et l'initiative ».

L'évolution des pratiques induites par le socle ne peut aller sans difficultés ; et beaucoup de collègues ont constaté la complexité inhérente à sa mise en œuvre. Rappelons que c'est la maîtrise de sa discipline qui permet véritablement de s'ouvrir à la « transdisciplinarité ». Il n'y a pas de transdisciplinarité a priori, il n'y a pas non plus de compétences sans savoirs préalables.

Au-delà du socle, les évaluations internationales (PISA), les recommandations européennes proposent une évaluation des élèves par compétences, et il est nécessaire que les professeurs commencent à s'intéresser à ces pratiques pédagogiques

Sans entrer dans les détails, la pédagogie par compétences est un moyen de faire face à l'hétérogénéité des élèves, inéluctable, une démarche qui prend en compte au départ, non la masse de connaissances à transmettre, mais ce que chaque élève sait faire. C'est une pédagogie qui parie sur la réussite, chaque élève mesurant ce qu'il a réussi à dominer, et ce qui lui manque pour que sa compétence soit validée. C'est aussi une pédagogie qui favorise l'autonomie de l'élève devant des tâches de plus en plus complexes, qui lui permet de mobiliser ses savoirs, ses savoir faire, ses intuitions.

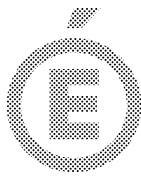
D'ailleurs l'évaluation par compétences est déjà mise en pratique, dans le second degré, en langues vivantes, en FLS ou en EPS, et dans bien des disciplines professionnelles (notamment au CAP). La validation du B2i relève également de l'évaluation par compétences.

### \* Les PPRE

Les PPRE occupent une place déterminante dans les démarches nouvelles. Tous les établissements doivent les avoir mis en place en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>. L'académie de Grenoble a dégagé des moyens importants pour cela. En Lettres, trois chargés de mission, à la disposition des établissements pour une information et une formation, produisent des exercices et des outils de remédiation qui sont mis en ligne sur le site PPRE de l'académie (voir le site de l'académie de GRENOBLE, espace pédagogique, PPRE (<http://www.ac-grenoble.fr/college/ppre/>)). Il est essentiel que les équipes d'établissement s'emparent de ces outils.

Cette année encore, l'évaluation nationale est maintenue en 6<sup>ème</sup>, et vous pouvez mettre en place une évaluation en 5<sup>ème</sup>. Ces évaluations sont un point de départ des diagnostics qui permettent de situer l'élève dans son parcours scolaire.

### \* L'initiation à la littérature



6/9

Nous écrivions l'an dernier que « *les professeurs de collège sont dépositaires, comme tous les professeurs depuis l'école primaire, de la sensibilisation des élèves à la littérature. La lecture des textes, l'analyse textuelle, la lecture analytique constituent des pierres milliaires de l'enseignement au collège* ».

Trop souvent encore, nous voyons dans nos visites d'inspection des enseignants privilégier des aspects formels et des notions dont les élèves ne mesurent pas l'intérêt : nous répétons que dans une séance consacrée à la lecture analytique, l'essentiel est bien d'interroger les élèves sur leur compréhension du texte, et de les aider à en découvrir les richesses, enfin, et surtout, de les faire réagir de manière authentique sur les textes proposés, pour qu'ils trouvent du sens à l'enseignement des Lettres.

Rappelons à ce propos que la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle), en lien avec divers partenaires tels la DRAC (Délégation Régionale à l'Action Culturelle) ou les collectivités territoriales (Conseil Général ou Conseil Régional), impulse et accompagne les actions pédagogiques créatives et artistiques. Dans le domaine de la lecture et de l'écriture qui concerne particulièrement notre discipline, vous pouvez trouver un vaste champ de réflexion et d'action propre à favoriser la rencontre des élèves avec la littérature vivante (œuvres et écrivains).

#### \* **L'écriture**

Les nouveaux programmes soulignent la nécessité de mettre au premier plan de nos priorités les compétences d'expression écrite, et nous vous engageons vivement à solliciter ces compétences au cours de chacune de vos séances, sous les formes les plus variées que vous pouvez imaginer (réponse à une question de préparation, bilan partiel ou global de la séance, exercice d'écriture d'invention, par exemple).

#### \* **Les TICE**

Les technologies de l'information et de la communication influent fortement aujourd'hui sur la vie privée de chacun. La maîtrise de ces outils, et la réflexion sur leurs usages, sont devenues des enjeux importants dans la formation des adolescents. La multiplicité des écrans et des canaux de communication est une belle opportunité d'enrichir la relation du professeur et de ses élèves en utilisant les supports médiatiques pour travailler certains aspects du programme : écriture sur soi et blogs, travail sur l'oral et diffusion pour baladeurs, correction de la langue et traitement de texte, représentation théâtrale et vidéo, etc. Les élèves sont souvent motivés par l'enjeu d'une publication qui les contraindra à plus de rigueur dans l'élaboration d'un travail personnel ou collectif.

Vous trouverez sur le site académique de multiples exemples des pratiques TICE en classe de lettres. Des fiches synthétiques vous guideront dans l'usage des outils et des applications concrètes dans la classe :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/lettres/articles.php?lng=fr&pg=97>

Un document, accessible également en ligne, permettra notamment d'envisager la validation de certains items du B2i en classe de français au collège :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/lettres/file/ValiderB2i.pdf>

**Nous vous demandons de nous faire connaître vos réussites et vos difficultés dans ce domaine ; pour cela adressez-vous à votre inspecteur de secteur, ou à Yaël Briswalter et à Philippe Olivier, en charge des TICE.**

### III – Le lycée

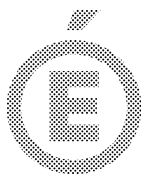
- **Les programmes :**

Rien de nouveau pour l'instant. Mais sans doute la prochaine réforme du lycée infléchira-t-elle les programmes actuels. A la satisfaction générale, le roman a retrouvé toute sa place dans les programmes de lycée (cf. BO n°40 du 2 novembre 2006), et les journées de l'inspection qui lui ont été consacrées ont permis, dans un climat d'échanges fructueux, d'envisager des pistes d'approche riches et variées.

- **Le bac blanc**

Dans beaucoup d'établissements, les collègues, avec l'aide de l'administration, mettent en place un « bac blanc » ; contesté par certains, source parfois de conflits dans les équipes, le bac blanc ne devrait cependant plus être remis en cause, car chacun peut en tirer profit : d'abord l'élève, qui, placé dans une situation proche de celle de l'examen, évalué par une tierce personne au regard « neuf », retrouve une certaine motivation ; ensuite, les enseignants, que la nécessité de concevoir un sujet commun conduit à échanger, parfois à organiser une progression (presque) commune. Enfin, grâce au « bac blanc » les équipes pédagogiques gagnent en crédibilité auprès des familles, en rendant plus « lisible » le travail effectué dans la classe et dans l'établissement.

- **L'EAF : voir document en annexe**



7/9

- **La terminale littéraire**

Cette année, les résultats à l'épreuve du Bac sont tout à fait honorables. Ils se sont améliorés au cours des dernières années (10,05 en 2005- 10,49 en 2006 -10,41 en 2007 et 10, 51 en 2008). On pourrait attendre cependant une augmentation plus sensible encore au regard de l'effort engagé dans la Formation Continue et de l'intérêt que suscite chez les élèves cette nouvelle approche de la littérature.

Ce constat nous incite à formuler quelques remarques et à renouveler quelques conseils qui pourront guider votre travail de l'année.

Même si la connaissance des œuvres demeure le premier critère d'évaluation, la réponse aux questions du BAC ne peut prendre la forme d'une simple description. Il ne s'agit pas davantage d'une mini-dissertation mais d'un développement organisé prenant en compte l'ancrage des œuvres dans le domaine de référence (pour la question 2 notamment). (On ne doit pas attendre une introduction canonique mais une entrée en matière, brève et efficace).

Rappelons également qu'il s'agit de développer pour les élèves une culture littéraire au contact d'œuvres de grande qualité, de les « préparer à des études supérieures et de « former leur capacité de réflexion et d'expression », conformément aux Instructions Officielles, en les mettant dans des situations qui favorisent leur autonomie et leur curiosité intellectuelle.

Les commissions d'harmonisation du BAC ont confirmé la prise de conscience des enjeux de la Littérature en TL, à laquelle contribue fortement la formation continue. Sur le terrain, nous pouvons cependant observer encore des pratiques obsolètes ; nous vous incitons donc tous, mais plus particulièrement les professeurs qui prennent en charge la classe de TL pour la première fois ou qui envisagent de le faire à la rentrée prochaine, à vous inscrire à ces stages qui sont un lieu privilégié d'échanges et de réflexion.

Votre interlocutrice à l'inspection des Lettres pour tous les problèmes concernant le français de terminale est Simone Lopez.

- Pour les points concernant **l'étude de la langue et l'entraînement à l'écrit**, nous vous prions de vous reporter à la lettre de rentrée 2007.
- BTS

Rien de neuf cette année, sinon une rénovation du BTS Assistant de manager, pour lequel les enseignants de lettres interviennent dans des « ateliers métiers ». Nous vous proposerons en octobre une journée de l'inspection, co-animée avec les IPR d'Eco-gestion et de Langues, afin de mettre en œuvre au mieux cette rénovation.

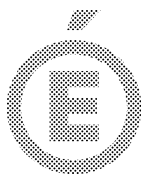
Les résultats de la session 2008 montrent que la nouvelle épreuve de culture générale et expression française est assez bien maîtrisée, sans doute grâce aux formations et à la coordination des épreuves que nous avons mises en place en 2007. Nous poursuivrons cette année encore cet accompagnement qui a porté ses fruits.

**Pour conclure** nous voudrions affirmer de nouveau que l'enjeu essentiel au lycée comme au collège est **un enjeu de sens** ; donner du sens, c'est notamment fournir aux élèves les instruments d'une culture, qui soit la plus large et la plus ouverte possible, qui s'appuie sur des lectures, sur des images, sur des musiques, sur une analyse des événements du monde, sur des rencontres. Mais les apprentissages ne seront solidement installés que si leur nécessité est comprise. C'est pourquoi donner du sens est indissociable de la vérification régulière des acquis et de la construction de cette culture commune dont il était question plus haut.

Au-delà de ces informations et recommandations, sachez que nous restons à votre disposition pour tout autre conseil qui vous paraîtrait nécessaire et que nous vous souhaitons de vivre avec vos élèves une année sereine et fructueuse.

Les IA-IPR de Lettres de l'Académie de Grenoble,

Yaël Briswalter, Guy Cherqui, Michel Gomez,  
Mireille Laurent, Simone Lopez



8/9

L'ÉAF est un moment fort pour notre discipline ; elle détermine largement l'enseignement du français au lycée, mobilise fortement les enseignants et suscite beaucoup d'attente chez les élèves et leurs familles.

Les coordonnateurs des centres d'examen nous ont fait parvenir, à la mi-juillet, des bilans détaillés qui portaient à la fois sur des questions pratiques mais aussi sur les aspects pédagogiques. Les lignes qui suivent reprennent leurs observations et apportent quelques éléments de réponse ou de réflexion.

### Organisation

Les examinateurs ont souligné les conditions parfois bien peu confortables dans lesquelles se trouvaient les candidats, convoqués systématiquement en début de demi-journée ; ils ont aussi regretté que l'écrit du bac technologique soit systématiquement placé l'après-midi ; mais, pour la plupart, ils ont surtout insisté sur la lourdeur des missions qu'ils ont dû assurer.

Ce problème est bien connu, ainsi que ses causes : la nature de l'épreuve (écrit et oral), le nombre de candidats (25049), par rapport à celui des correcteurs (306 enseignants effectivement disponibles), la taille de l'académie, qui ne permet pas d'envoyer un professeur de l'Ardèche remplacer au pied levé un enseignant haut-savoyard défaillant, et, par suite, la nécessité d'avoir un volant de professeurs en réserve. Une réflexion est en cours dans l'académie sur ces questions.

**Afin d'augmenter le nombre de correcteurs potentiels, nous envisageons de faire appel, pour corriger l'écrit, aux professeurs de collège volontaires ; si cette tâche vous séduit, contactez votre inspecteur de secteur.**

Nous souhaiterions par ailleurs réaffirmer quelques principes : participer aux examens, comme surveillant, correcteur ou examinateur, fait partie des missions du professeur ; d'autre part, il est essentiel de faire appel à tous, afin que chacun ait une moindre charge ; enfin pas plus le corps des inspecteurs que les services du rectorat ne sont indifférents aux difficultés que peut rencontrer sur le terrain tel ou tel collègue et que nous essayons de résoudre au cas par cas. Nous ferons en sorte d'être présents dans les centres de correction en 2009, comme pour la session de juin 2008.

### Pédagogie

Les bilans envoyés par les coordonnateurs indiquaient, de manière plus ou moins synthétique, les moyennes de chaque jury et les observations des correcteurs. Sur le plan de la notation, la plupart des examinateurs ont respecté l'invitation à prendre comme repère la moyenne académique de l'année précédente (pour s'en écarter d'un point seulement, en dessous ou au-dessus). Mais on a pu observer aussi des moyennes qui ne franchissaient guère la barre des six sur vingt !

L'évaluation est une question complexe, indissociable de la nature de l'épreuve notée, de ses finalités, du contexte dans lequel elle s'inscrit ; on ne saurait la réduire à une simple alternative entre laxisme et excessive rigueur. Il est indispensable que, le plus tôt possible, une réflexion sur ces questions s'amorce au sein des équipes : qu'est-ce qu'un professeur évalue dans une copie de première, et en regard de quelles finalités ?

Quant à l'appréciation générale portée sur les copies, elle a, dans sa forme, beaucoup varié : certains centres ont mis en avant toutes les insuffisances (au premier rang desquelles la maîtrise de la langue, mais aussi l'absence de méthode en dissertation ou en commentaire) ; d'autres ont pointé de vraies réussites, dans chacun des types d'exercice. Le sujet d'invention en particulier, aux dires de beaucoup de collègues, a donné des résultats très contrastés : des copies très faibles, mais d'autres brillantes ! Nous souhaiterions rappeler que le sujet d'invention n'est pas un pis-aller, mais un type de sujet qui permet à l'élève doué de qualités littéraires de les mettre en œuvre.

Vous trouverez ci-dessous les moyennes académiques pour la session 2008.

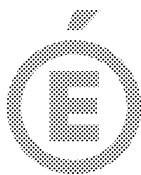
### Les sujets

Des collègues ont parfois déploré la formulation ambiguë des sujets (la question en BG S et ES, la dissertation pour le bac L en particulier) : au-delà du fait que tout enseignant sait qu'il n'existe pas de sujet parfait, ni d'énoncé totalement transparent, il reste que les erreurs d'interprétation résultent souvent d'une lecture superficielle du corpus. Trop souvent les élèves parcourent les textes rapidement, soucieux de répondre à la question posée, mais non de comprendre les enjeux des textes proposés. C'est sur l'attitude face au texte qu'un enseignant de première doit particulièrement insister : il s'agit pour l'élève (pour tout lecteur) d'interroger et d'interpréter, de chercher la cohérence du corpus, non de réciter un quelconque savoir préétabli.

Il reste que quatre heures pour lire des textes littéraires, répondre à la question (aux questions) de manière organisée (c'est ce que souhaitent les correcteurs), puis construire une analyse ou une réflexion cohérente, ce n'est pas trop.



Certains collègues jugent les sujets trop ambitieux ; c'est une vaste question, qu'il faut se garder de trancher trop rapidement !



### **L'oral**

Les bilans n'insistent guère sur l'oral ; en revanche certains professeurs, ici ou là, nous font observer que leurs élèves n'ont pas été mis dans les meilleures conditions pour réussir leur épreuve, soit que l'examineur ait manifesté une mauvaise humeur évidente, soit qu'il ait systématiquement interrompu le candidat pendant la première partie de l'épreuve. Ces manquements aux règles qui régissent l'épreuve portent gravement tort à l'élève qui en est victime, comme à l'ensemble des enseignants de lettres, qu'ils décrédibilisent. Cependant ils restent très rares.

9/9

En dépit des difficultés pédagogiques et logistiques de l'épreuve, on ne peut au final que se féliciter de l'engagement et du sérieux avec lesquels les professeurs assument les missions qui leur sont confiées.

### **Les moyennes**

Bac général écrit : (ES) 9,46 ; (L) 9,5 ; (S) : 9,63

Près de la moitié des copies n'obtiennent pas la moyenne (exemple, en S, 4291 copies sont notées au-dessus de 10, pour 4565 au-dessous).

Bac Technologique écrit : (hôtellerie) 9,5 ; (STS) 9,83 ; (STG) 9,62 ; (STI) 8,44 ; (STL) 8,78

Comme pour le bac général, le nombre de copies au-dessus de la moyenne et au-dessous est à peu près équivalent, sauf en série STI (638 copies au-dessus de 10 pour 1285 au-dessous) et en STL, où l'écart est un peu moins marqué (167 au-dessus, 252 au-dessous)

Bac général oral : (ES) 11,33 ; (L) 11,17 ; (S) 11,58

Un peu plus de deux tiers des notes sont au-dessus de la moyenne en ES et en L, et trois quart des notes en S.

Bac Technologique oral : (hôtellerie) 10,47 ; (STS) 10,78 ; (STG) 10,62 ; (STI) 10,08 ; (STL) 10,24

Les séries qui ont le mieux réussi sont les STS (1733 notes supérieures à 10, et 387 inférieures) et les STG (2425 notes supérieures à 10 et 1439 inférieures) ; pour les autres séries, il y a plus de notes au-dessus de 10 qu'au-dessous, mais l'écart est moins significatif.